



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/ECE/1445
9 janvier 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Soixante-deuxième session
Genève, 25-27 avril 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA
SOIXANTE-DEUXIÈME SESSION¹**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le 25 avril 2007, à 15 heures

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.

DÉBAT GÉNÉRAL

2. Mise en œuvre de la réforme.
3. Questions sur lesquelles la Commission est appelée à prendre une décision.
4. Élection du Bureau.

¹ De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les membres des délégations qui participent à des réunions tenues au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint, également disponible sur le site Internet de la CEE (<http://www.unece.org>), et de le renvoyer, deux semaines au moins avant la session, au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 0566), soit par courrier électronique (laurence.rotta@unece.org). Sur place, avant la session, les membres des délégations sont priés (sauf s'ils sont membres d'une mission sise à Genève) de se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé au portail de Pregny, avenue de la Paix (voir plan ci-joint), afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat de la CEE (tél.: +41 22 917 5976).

DÉBAT DE HAUT NIVEAU

5. L'ONU et la région de la CEE.
6. Moyens de tirer parti de la contribution apportée depuis 60 ans par la CEE à l'intégration paneuropéenne:
 - a) L'apport de la coopération à la stabilité et à la prospérité dans la région de la CEE;
 - b) L'intégration économique paneuropéenne à l'ère de la mondialisation.
7. Déclaration sur la contribution de la CEE à l'intégration paneuropéenne.
8. Promotion du développement durable dans la région de la CEE: quelques facteurs décisifs:
 - a) Politiques en matière d'énergie durable: la clef de la sécurité énergétique;
 - b) Le développement de transports sûrs: clef de la coopération régionale;
 - c) Aspects économiques de la parité des sexes dans l'économie européenne.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.

II. NOTES EXPLICATIVES

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

DÉBAT GÉNÉRAL

Point 2: Mise en œuvre de la réforme

1. Le plan de travail pour la réforme de la CEE prévoit que, lors de sa session de 2009, la Commission procédera à un examen de ladite réforme. Cela étant, la Commission souhaitera peut-être faire le point, à sa présente session, sur l'application des mesures concrètes préconisées dans le plan de travail. L'examen de ce point s'appuiera sur une note du secrétariat (E/ECE/1446).

Point 3: Questions sur lesquelles la Commission est appelée à prendre une décision

2. Le plan de travail pour la réforme de la CEE précise que la Commission approuvera les mandats des comités sectoriels. Les mandats du Comité du commerce, du Comité du logement et de l'aménagement du territoire, du Comité du bois et du Comité de l'énergie durable ont été révisés, puis examinés par le Comité exécutif, et sont soumis à la Commission pour qu'elle les approuve (voir les documents ECE/EX/2006/L.5, L.16, L.17 et L.22). Le mandat du nouveau Comité de la coopération et de l'intégration économiques est également soumis à la Commission pour approbation (ECE/CECI/2006/6).

3. La Commission sera invitée à approuver la tenue du troisième Forum de la CEE sur l'application des objectifs du développement durable au niveau régional, en prévision de la seizième session de la Commission du développement durable qui doit avoir lieu en avril-mai 2008. Elle sera également invitée à approuver l'organisation en 2008 d'un examen régional des progrès accomplis dans les secteurs économiques visés par le document final de l'examen Beijing +10 au niveau de la CEE (E/ECE/1447).

Point 4: Élection du Bureau

4. Le plan de travail pour la réforme de la CEE prévoit que la présidence de la Commission est assurée par le représentant du pays élu à cette fonction pour la durée de l'exercice biennal. Le président est assisté par deux vice-présidents qui sont les représentants de deux pays élus à la même session. Le cycle biennal commençant en 2007, la Commission a décidé à sa soixante et unième session d'élire le président et les vice-présidents pour une période d'un an. Des élections se tiendront donc au titre de ce point afin de pourvoir les postes de président et de vice-présidents pour une période de deux ans.

DÉBAT DE HAUT NIVEAU

Point 5: L'ONU et la région de la CEE

5. Au titre de ce point, il se peut que le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, prenne la parole devant la Commission. Une table ronde pourrait ensuite être organisée pour examiner comment l'ONU peut concourir au développement de la région.

Point 6: Moyens de tirer parti de la contribution apportée depuis 60 ans par la CEE à l'intégration paneuropéenne

6. L'examen de ce point fera l'objet de deux tables rondes.

a) L'apport de la coopération à la stabilité et à la prospérité

7. Le débat portera sur le cadre stratégique de la coopération paneuropéenne, qui englobe des aspects aussi essentiels que les partenariats, la coopération transatlantique, le rôle de l'Asie centrale et la promotion de la coopération sous-régionale. À cet égard, les liens entre la sécurité, le développement et l'environnement en Europe seront également analysés. Tant les États membres que d'autres organisations partenaires, dont l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), pourraient prendre part au débat.

b) L'intégration économique paneuropéenne à l'ère de la mondialisation

8. La seconde table ronde serait consacrée aux défis auxquels l'Europe est confrontée sur le plan de l'intégration économique, parmi lesquels: la question de la compétitivité de l'économie européenne; l'élargissement de l'Union européenne et l'euro; les incidences de politiques environnementales rationnelles; et les relations commerciales avec le reste du monde. Les participants pourraient inclure non seulement les États membres, mais également des «penseurs» de renom et des organisations partenaires.

Point 7: Déclaration sur la contribution de la CEE à l'intégration paneuropéenne

9. Les États membres pourraient envisager d'adopter un document final qui mettrait l'accent sur la contribution des travaux de la CEE, dans ses domaines de compétence, à l'intégration paneuropéenne.

Point 8: Promotion du développement durable dans la région de la CEE: quelques facteurs décisifs

a) Politiques en matière d'énergie durable: la clef de la sécurité énergétique

10. Le débat porterait sur la façon dont la CEE pourrait promouvoir des politiques énergétiques plus viables, notamment en matière de sécurité énergétique, en mettant l'accent sur la dimension environnementale de tels enjeux. L'objectif serait de donner au Comité de l'énergie durable des orientations concernant les aspects de la sécurité énergétique qu'il conviendrait d'aborder en premier dans le cadre d'un renforcement du dialogue avec les experts sur la question, afin de contribuer à fixer des priorités dans l'exécution de son programme de travail.

b) Le développement de transports sûrs: clef de la coopération régionale

11. Le débat serait centré sur les mesures concrètes à prendre pour assurer un développement plus poussé de liaisons efficaces, sûres et écologiquement rationnelles en matière de transport dans la région de la CEE, notamment les liaisons transatlantiques, paneuropéennes et Europe-Asie, en tenant compte de leur importance pour le renforcement de la coopération économique et de la stabilité régionale.

c) Aspects économiques de la parité des sexes dans l'économie européenne

12. Le débat serait consacré aux aspects économiques de la parité des sexes et à la façon dont ils influent sur la compétitivité et la croissance de l'économie.

13. L'examen de tous les thèmes susmentionnés contribuerait à une mise en œuvre plus vigoureuse des politiques et instruments convenus par les États membres, en partenariat avec les institutions compétentes et les autres acteurs concernés, notamment le secteur privé.

Point 9: Questions diverses

Point 10: Adoption du rapport

III. CALENDRIER PRÉLIMINAIRE*

| Mercredi 25 avril | |
|--|---|
| <i>OUVERTURE DE LA SESSION</i> | |
| 15 h 00-15 h 45 | Observations liminaires du Président et du Secrétaire exécutif et adoption de l'ordre du jour |
| <i>DÉBAT GÉNÉRAL</i> | |
| 15 h 45-18 h 00 | Point 2: Mise en œuvre de la réforme Point 3: Questions sur lesquelles la Commission est appelée à prendre une décision Point 4: Élection du Bureau |
| Jeudi 26 avril | |
| <i>DÉBAT DE HAUT NIVEAU</i> | |
| 10 h 00-11 h 30 | Point 5: L'ONU et la région de la CEE |
| 11 h 30-13 h 00 et 15 h 00-18 h 00 | Point 6: Moyen de tirer parti de la contribution apportée depuis 60 ans par la CEE à l'intégration paneuropéenne: a) L'apport de la coopération à la stabilité et à la prospérité dans la région de la CEE b) L'intégration économique paneuropéenne à l'ère de la mondialisation |
| 18 h 30-20 h 00 | Réception |
| Vendredi 27 avril | |
| <i>DÉBAT DE HAUT NIVEAU (suite)</i> | |
| 10 h 00-10 h 30 | Point 7: Déclaration sur la contribution de la CEE à l'intégration paneuropéenne |
| 10 h 30-13 h 00 et 15 h 00-17 h 00 | Point 8: Promotion du développement durable dans la région de la CEE: quelques facteurs décisifs: a) Politiques en matière d'énergie durable: la clef de la sécurité énergétique b) Le développement de transports sûrs: clef de la coopération régionale c) Aspects économiques de la parité des sexes dans l'économie européenne |
| 17 h 00-17 h 15 | Point 9: Questions diverses |
| 17 h 15-18 h 00 | Point 10: Adoption du rapport |

* Ce calendrier n'a qu'un caractère indicatif. Comme dans le passé, les horaires seront modifiés selon les besoins au cours de la session.

ANNEXE I



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

*Please Print***Conference Registration Form**

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Commission économique pour l'Europe, soixante-deuxième session, 25-27 avril 2007

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr.

Family Name

First Name

Mrs. Ms.

Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation Observer Organization

Participation

Delegation Member NGO (ECOSOC Accred.)

From

Observer Country Other (Please Specify Below)

Until

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference

English French Other

Origin of Identity Document

Passport or ID Number

Valid Until

Official telephone N°.

Fax N°.

Official Occupation

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official

ANNEXE II

PLAN DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE


